

**ARRETE n° 2021-110**  
**RELATIF aux résultats des ELECTIONS**  
**AU CONSEIL D'INSTITUT DE L'IAE ANGERS**

**Mardi 12 octobre 2021**

**Collège des usagers**

Vu le Code de l'Éducation notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;

Vu les statuts de l'IAE Angers approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université d'Angers le 14 novembre 2019 ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2021-82 du 9 septembre 2021 relatif à l'organisation du renouvellement complet du Conseil d'institut de l'IAE Angers en ce qui concerne le collège des représentants des usagers ;

Vu l'arrêté n° 2021-96 du 29 septembre 2021 relatif aux listes de candidats aux élections au Conseil de l'IAE Angers en ce qui concerne le collège des représentants des usagers ;

Vu le procès-verbal de dépouillement du mardi 12 octobre 2021 ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du 14 octobre 2021.

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE**

**ARRETE :**

Sont élus aux élections au **Conseil de l'IAE Angers** pour le collège des usagers :

- Liste « **IAEnsemble** »

**TITULAIRES :**

Louise MICHAUX  
Andréa MOINE  
Amélie HERR  
Aurélien BRIDELANCE

**SUPPLEANTE :**

Julie GOUPILLE

Fait à Angers, en format électronique.

Le Président de l'Université

Christian ROBLÉDO

***Signé et mis en ligne le 15 octobre 2021***